

**ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER  
SAINT-CONSTANT, PROVINCE DE QUÉBEC  
DEUXIÈME (2<sup>e</sup>) SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
2021-2022**

**PROCÈS-VERBAL de la deuxième séance du conseil d'établissement de  
l'école de l'Aquarelle-Armand-Frappier, tenue le 26 octobre 2021, via  
TEAMS.**

**MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS**

**Représentants des parents : Mesdames Julie Hurtubise, Céline Julien,  
Nicoletta Le Page, Tanja Mutlak, Marie-France Poirier et Évelyne Rouillard**

**Représentants des enseignants : Mesdames Chantal Bergeron, Kathleen  
St-Laurent et Monsieur Nicola Centomo**

**Représentant du service de garde : Madame Marie-Josée Ménard**

**Direction de l'école : Monsieur Joël Deschamps**

**Direction adjointe : Madame Nathalie Bourdeau**

**MEMBRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ABSENT**

**Direction adjointe : Mme Judith Côté**

**Représentant du personnel de soutien : Madame Nathalie Brosseau**

**Représentant des enseignants : Madame Chantal Poirier**

**1. Mot de bienvenue et présences**

Monsieur Deschamps souhaite la bienvenue à tous.

**2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum**

Mme Marie-France Poirier constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h02.

### **3. Questions du public**

Aucune.

Mme Marie-France Poirier soulève une question reçue d'un parent : Comment l'école fait le choix de la compagnie des photos scolaires? M. Deschamps soulève quelques critères choisis par l'école (prix des ensembles, choix multiples de fonds, possibilité de reprise avec la compagnie, proximité de la compagnie, plusieurs choix de produits, produits en combos avec rabais, etc.) ainsi que le haut taux de satisfaction des parents.

Mme Julie Hurtubise se demande si le budget de surplus du C.É. a été utilisé pour les finissants de 6<sup>e</sup> année l'an passé (album de finissants et dîner pizza). Monsieur Deschamps confirme que le budget a été utilisé pour la fête de la fin de l'année afin que tous les élèves puissent en profiter et non seulement les 6<sup>e</sup> année.

### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)**

C.E. 21-22-012 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Julie Hurtubise que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté par M. Deschamps.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5. Procès-verbal de la réunion du 21 septembre et suivis (adoption)**

Correction à apporter au PV du 21 septembre : au point 6, changer le nom de Mme Chantal Poirier pour Chantale Bergeron.

C.E. 21-22-013 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Chantale Bergeron d'adopter le procès-verbal du 21 septembre 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **6. Formation obligatoire pour les membres du C.É.**

Monsieur Deschamps présente aux membres du C.É. le site où trouver les capsules de formation. Il invite les membres à consulter le site afin de visionner les capsules obligatoires et un retour sera fait lors de la rencontre du mois de novembre étant donné que, suite aux discussions, il a été convenu que chaque membre s'auto-formera.

### **7. Suivi situation Covid-19**

Monsieur Deschamps informe les membres du comité qu'une classe a fermé depuis la dernière rencontre et que la contagion ne s'est pas faite à l'école. Plusieurs parents se

demandent quand les enfants de 5 à 11 seront vaccinés. Il faut attendre les consignes de la Santé Publique.

## **8. Budget (bilan 20-21 et révision 21-22)**

Monsieur Deschamps procède à la présentation du budget. L'école avait prévu un déficit, mais nous avons un surplus. Ce surplus ne restera pas à l'école puisque cela sera rapatrié par le Centre de services scolaire. L'école a tout de même bénéficié de services additionnels l'année dernière afin de soutenir le manque causé par la Covid-19. Lorsque le budget révisé sera approuvé par le CSS, Monsieur Deschamps présentera celui-ci.

Mme Marie-France Poirier pose la question d'un parent : Comment se fait-il que le coût est différent entre un Service de garde de Montréal et sur la Rive-Sud pour les journées pédagogiques? Monsieur Deschamps ne peut pas répondre à la question, mais le suivi sera fait par Mme Marie-Josée Ménard qui s'informerait sur le sujet.

## **9. Mesures « soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire des élèves en contexte Covid » et « soutien à la composition de la classe »**

Monsieur Deschamps informe les membres du C.É. des mesures choisies par le comité E.H.D.A.A. Il y a l'ajout d'heures de TES au préscolaire ainsi qu'en 1<sup>re</sup> année. Pour les élèves de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année, les heures en orthopédagogie ont été bonifiées ainsi que l'ajout d'heures de psychologie et de psychoéducatrice. Pour la composition de la classe, il y a l'ajout d'heures de TES de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année ainsi que pour les groupes adaptés.

## **10. Projet d'embellissement de la cour**

Madame Hurtubise et Monsieur Deschamps présente les projets retenus à la suite de la consultation des intervenants de l'école par l'O.P.P. Il y aura un espace de toiles pour faire de l'ombre sur la cour, un banc de l'amitié ainsi qu'un projet de jardins en collaboration avec les enseignants (et leur groupe) qui veulent participer. Ces projets seront mis en place au printemps de l'année scolaire en cours en lien avec les campagnes de financement (voir point 11) et les subventions reçues.

## **11. Campagnes de financement**

Mme Hurtubise informe les membres du C.É. que la campagne de financement sera en collaboration avec une fromagerie qui suggère des coffrets à différents prix. Monsieur Deschamps soulève qu'il

faudra faire quelques recherches auprès d'autres fromagerie en lien avec l'objectif qui sera fixé (en suivant les règles régissant les campagnes de financement).

C.E. 21-22-014 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Deschamps de faire une campagne de financement pour la vente de fromage.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **12. Projet éducatif-plan d'actions**

### **12.1. Suivi du projet éducatif et du plan d'actions**

Les services d'orthophonie et d'orthopédagogie ont débuté ainsi que des ateliers avec les TES. Il a été déterminé avec les enseignants qu'il faut prendre le temps d'observer les élèves afin de bien déployer les services. Les équipes-école se rencontrent fréquemment afin de mieux soutenir les élèves à risque. La course des couleurs a été vécu à l'école avec l'aide d'une vingtaine de parents, spectacle de magie Maghyslain en format virtuel pour la rentrée. Le comité de l'Halloween organise différentes activités cette semaine. Le comité Saines habitudes de vie propose d'aller marcher 15 minutes deux fois par semaine avec les élèves.

### **12.2. Activités parascolaires, activités et sorties éducatives**

Pièce de théâtre Tortue Berlué pour le préscolaire (aucun frais déboursé par les parents), en 4<sup>e</sup> année, l'auteur Olivier Simard viendra à l'école (aucun frais déboursé par les parents) et en 6<sup>e</sup> année, l'auteure Priska Poirier fera un atelier de Piqûre lecture (aucun frais déboursé par les parents). Les activités parascolaires Multi-Sports seront donnés par les enseignants en éducation physique (coût de 22\$).

C.E. 21-22-015 **Il est proposé par** Mme Marie-France Poirier d'adopter les activités parascolaires et les sorties éducatives tel que présenté par Monsieur Deschamps.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **13. Autres sujets**

### **13.1 Correspondance**

Mme Marie-France Poirier informe les membres qu'elle nous a fait part de la correspondance par rapport aux photos scolaires (voir point 3).

### **13.2 Comité de parents**

Mme Rouillard informe les membres du C.É. de la rencontre du comité de parents. Les élections ont été tenues lors de cette rencontre. Il y a 3 consultations à tenir : le calendrier scolaire de l'année prochaine (le congé de Noël, certaines journées pédagogiques ainsi que la semaine de relâche), les critères d'inscriptions et la politique d'organisation scolaire.

### **13.3 O.P.P.**

Mme Hurtubise nous informe que nous avons discuté des points (voir point 10 et 11).

### **14. Bilan de la rencontre**

Mme Hurtubise soulève l'efficacité de la rencontre.

### **15. Levée de la séance**

C.E. 21-22-016 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Tanja Mutlak de lever l'assemblée à 20h52.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Marie-France Poirier,  
présidente du Conseil d'établissement

Joël Deschamps,  
directeur